5° circ.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Élections Législatives du 23 novembre 1958

5e CIRCONSCRIPTION DE FONTAINEBLEAU

UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE (U.N.R.)

Candidat : PIERRE BATTESTI

Suppléant : **François OUVRÉ**



Pierre BATTESTI

Citoyen de Fontainebleau
Directeur d'entreprise
Marié - 5 enfants
Officier de réserve
Officier de la Légion d'Honneur
Médaillé Militaire à titre exceptionnel
Croix de Guerre 1939-45 et T.O.E.
Dix citations - Trois blessures de guerre
Membre du Comité d'Entente des Anciens Combattants
Chargé de Mission du Général de Gaulle après la Libération en Allemagne, en Grèce et au Mexique

Électeurs,
Électrices,

J'habite Fontainebleau depuis 15 ans avec ma femme et mes cinq enfants.

J'ai toujours servi la France. Sous les armes ou dans le civil, j'ai toujours combattu ses adversaires, extérieurs ou intérieurs ; et ceux-ci ne sont pas moins dangereux que ceux-là. Ils sont même souvent plus difficiles à atteindre.

Je me propose à vos suffrages pour donner au Referendum la suite qu'il comporte. Cette suite se résume en



Francois OUVRÉ
Industriel
Chevalier de la Légion d'Honneur
Conseiller Général de Seine-et-Marne

un mot : **Aider le Général de Gaulle** ; car c'est sur lui et sur lui seul que repose aujourd'hui l'avenir de notre Pays.

* * *

J'ai demandé à François OUVRE d'être mon Suppléant. Il est inutile de vous le présenter longuement. Depuis des générations, sa famille est connue, aimée et respectée de tous, et il perpétue cette tradition avec la plus haute conscience et le plus parfait désintéressement.

Seul investi par l'U.N.R. et par le Centre National des Indépendants-Paysans, je me dois maintenant de vous exposer mon programme.

* * *

Algérie.

Consécration définitive de son destin de province française, avec sa personnalité propre, dans la paix retrouvée — et dans l'esprit du discours de Constantine du Général de Gaulle.

Outre - Mer.

Organisation des pays d'outre-mer au sein de la communauté française.

L'Afrique sera ainsi détournée du neutralisme et sa mise en valeur sera assurée au profit de la France et à son propre profit.

Réforme de l'Etat.

L'Etat sera profondément réformé ; les administrations centrales, réorganisées ; les services techniques, regroupés à l'échelon régional.

Le Referendum a inauguré un regroupement des Partis. Le 23 novembre doit le confirmer.

Politique étrangère.

La France, au sein de ses alliances, doit devenir un partenaire à part entière, dont l'indépendance sera respectée et qui contribuera efficacement à la construction de l'Europe.

Politique économique.

Développement prioritaire des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome).

Aménagement du territoire. Extension à notre Arrondissement des avantages de la Région parisienne, notamment sur le plan universitaire.

Agriculture.

Aide aux investissements agricoles ; garantie de la rentabilité. Organisation de marchés décentralisés.

Harmonisation des prix agricoles avec les prix industriels. Remédier à l'exode rural : hémorragie de l'agriculture.

Commerce.

Amélioration des circuits de distribution et libération des prix.

Artisanat.

Unification des régimes fiscaux.

Maintien du forfait pour plusieurs années.

Prise en considération du salaire de la femme.

Apprentissage chez le patron en attendant le développement de l'Enseignement technique.

Politique financière.

Equilibre rigoureux du budget.

Suppression des comptes spéciaux non contrôlés.

Restitution des investissements au secteur privé. Revision de la politique des subventions économiques et du crédit.

Sévère discipline monétaire, préparant le retour à la convertibilité et au libre transfert des capitaux.

Réforme profonde de la fiscalité par la simplification des déclarations et du régime fiscal, la suppression des régimes d'exception et des injustices fiscales.

Logement.

Les agglomérations urbaines connaissent toutes une crise du logement, FONTAINEBLEAU, particulièrement. La production nationale doit être portée à 400 000 logements par an, tant en location qu'en propriété.

Amélioration du logement rural.

Politique sociale.

Contrôle rigoureux des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale.

Organisation plus simple et plus humaine des rapports entre l'Administration et les assurés.

Développement des prestations, notamment de l'assurance-vieillesse, lié à l'essor de la production.

Aide massive à la jeunesse, à qui devront être assurés l'emploi et le logement par l'établissement du salaire garanti préconisé par le Général de Gaulle.

Enseignement.

Maintien du pluralisme traditionnel (y compris subventions à l'enseignement libre). Education civique. Facilités d'accès pour tous aux enseignements technique et supérieur.

Le 28 septembre vous avez voté oui.

Respectez ce oui en votant le 23 novembre pour une France plus jeune, plus dynamique, plus humaine.

Votez pour ceux qui ont toujours soutenu le Général de Gaulle.
Votez U. N. R. (Union pour la Nouvelle République.)
Votez Indépendants-Paysans.
Votez Pierre Battesti !

Vu, le Candidat :
Pierre Battesti

Vu, le Suppléant :
François Ouvré

NEMOURS, IMP. ANDRÉ LESOT